

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 12 (1964)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1962 et 1963
Autor: Blondel, Louis / Sauter, M.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1962 ET 1963

par Louis BLONDEL et M.-R. SAUTER

EPOQUE PROTOHISTORIQUE



VERSOIX (*di. Rive droite*). Station lacustre. CNS feuille 1281, Coppet, coord. approx. 502.110-502.110/126.200-126.450.¹ Le «Centre de sports sous-marins de Genève» a remis, en date du 5 novembre 1963, sous la signature de son président M. Roger-Ch. Monney, un rapport sur son activité sur la station lacustre de l'âge du bronze final dont il a déjà été question précédemment². «Le repérage précis de la station lacustre de Versoix par le «Centre de sports sous-marins de Genève» a commencé

le 2 septembre 1961 par la pose d'une bouée face à la Petite Auberge. Peu à peu, grâce à l'utilisation d'un aquaplane sous-marin, nous avons pu faire des repères aux quatre points cardinaux. Malheureusement trois bouées sur quatre ont disparu entre juillet et août 1962 pour des raisons inconnues. Nous avons donc recommencé le balisage cet automne, retrouvé un corps mort et une chaîne et pris plusieurs points de repère notés sur le plan annexé³. Comme indiqué sur celui-ci et d'après nos observations sous-lacustres, la plus grande partie des pilotis se trouvent dans la partie la plus au large de la station avec de nombreux cailloux reposant sur un fond de marne glaciaire. Autour de ces petits monticules (0,20-0,30 m de hauteur) on voit encore quelques pilotis se dégageant de la vase qui atteint au maximum 0,10 m. Les pilotis ont à la base un diamètre moyen de 0,20 m et peuvent avoir jusqu'à 0,80 m de hauteur hors du sol; ils sont assez ronds. Le sol est jonché de débris de

¹ Nous donnons, dans la mesure du possible, pour chaque notice, le nom de la commune d'abord (avec, entre parenthèses, le nom du district), suivi le cas échéant du nom du lieu (quartier, rue; village, hameau, lieu-dit), et du genre de découverte. Suivent alors les indications topographiques: CNS = Carte nationale de la Suisse au 1: 25 000, coordonnées et éventuellement altitude. Pour les localités proches de la frontière nous donnons les indications homologues pour la carte de France au 1: 50 000.

² *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, p. 45, *Annuaire Soc. s. de Préhist.*, 48, 1960-61, p. 224, *Tribune de Genève*, 14 novembre 1962.

³ Ce plan est déposé dans le dossier de l'archéologie cantonale. M.-R.S.

poterie assez usée que nous laissons sur place actuellement. Il y a très peu de débris intéressants en surface. On en retrouve aussi dans certaines régions qui sont dépourvues de pilotis visibles.

La profondeur minimum de la station est de 3 m 50, celle maximum de 6 m 50 (mesures au bathymètre). Il est à noter que la plus grande partie de la station se trouve sous 5 m d'eau et plus ⁴. Nos dernières observations ont été effectuées le 3 novembre 1962 et c'est seulement à cette date que nous avons eu une visibilité de 5-10 m nous permettant de faire des observations utiles; l'eau avait 10 degrés, une température plus élevée favorise la croissance des algues qui recouvrent de plus en plus chaque année la station au cours de la saison chaude, et du plancton. Nous pensons continuer le balisage de la station au cours de cet hiver suivant nos moyens financiers qui sont malheureusement limités ⁵.

M.-R.S.

EPOQUE ROMAINE

Retranchement de César à Avully, M. Jaques Harmand, dans une communication à la Société nationale des antiquaires de France intitulée: «Une barbacane césarienne méconnue sur le *murus* du Rhône», critique mon interprétation du *castellum* d'Avully.⁶ Il compare cet ouvrage à un autre retrouvé à Alesia. Je ne puis ici reprendre toute la question; il remarque les imperfections de la publication et une non concordance entre les plans, coupes et texte ⁷. Je m'excuse ici s'il y a eu des erreurs entre la description et les plans; ce sont les coupes qui font foi. Ce ne serait pas un *castellum*, mais une barbacane avec *munitio*. J'avais du reste dit que ce n'était pas un vrai *castellum*, mais n'avais pas retrouvé ailleurs un ouvrage semblable. M. Harmand estime aussi que j'ai été trop influencé par les travaux de M. Martherat.

Je me rallie entièrement aux conclusions de M. Harmand, appuyées par deux plans, car j'avais déjà remarqué le manque de liaison entre les ouvrages au-dessus et en-dessous du *murus*. Le fossé du *murus* était dans cette partie si peu visible qu'il devait être interrompu. Quant aux trous de piège que j'avais indiqués, il est bien possible que plusieurs sont dus à d'anciens arbres arrachés, car dans cette partie il existait un petit bois. Il faut remarquer qu'il n'existe pas de fouilles plus difficiles

⁴ D'après des renseignements oraux de M. Monney le pilotis le plus à l'ouest serait à la cote 368.10 et celui le plus à l'est (donc le plus au large) à 367.30. Cela signifie une profondeur de 4 m à 4,80 m environ. Il faut donc de toute façon corriger le chiffre, beaucoup trop élevé, que nous avons publié, à la suite d'un malentendu après les premières mesures du «Centre», dans *Genava*, n.s., t. VII 1959, pp. 50 (tableau) et 52. M.-R.S.

⁵ Nous tenons à remercier les membres du «Centre de sports sous-marins de Genève» pour le travail ingrat mais utile qu'ils ont accompli. Nous espérons pouvoir compter encore sur leur collaboration. M.-R.S.

⁶ *Société nationale des antiquaires de France, Bulletin* 1961, pp. 188-197, avec plan (sous le titre *Barbacane césarienne*).

⁷ L. BLONDEL dans *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 44 et suiv.

que celles reposant sur la différence entre le terrain naturel et le terrain postérieur de remplissage. L'important pour moi était de déterminer la position et l'altitude du *mur* par rapport au Rhône. Il faudrait pouvoir reprendre toute cette question, avec plus d'aide que je n'en ai eu, mais il y a peu de points encore intacts sur cette rive du Rhône qui s'est fortement modifiée au cours des siècles.

L. B.

Genève. Saint-Gervais-Coutance. Constructions. CNS feuille 1301, Genève, coord. approx. 499.970-500.030/118.050-118.150.

Un vaste chantier s'est ouvert au début de 1963 entre les rues de Coutance, de Cornavin, Rousseau et Grenus, et sur la place Grenus, en vue de la construction d'un grand immeuble commercial qui comprendra entre autres plusieurs étages en sous-sol. Dans ce mas créé au XV^e siècle une partie de la zone centrale n'avait jamais été construite; c'était le cas aussi d'une grande partie de la place Grenus. Très vite des vestiges médiévaux et antiques sont venus au jour. Grâce à la compréhension des propriétaires et des responsables de l'entreprise et du maître de l'œuvre⁸ et à la collaboration amicale et efficace de MM. Mario Curti, chef de chantier, Claude Fullemann, dessinateur, et des contremaîtres et ouvriers, il a été possible d'éviter une destruction trop rapide de ces restes et de faire quelques observations et fouilles partielles. Nous avons chargé M. Alain Gallay, assistant à l'Institut d'anthropologie de l'université, de ces opérations difficiles. Celles-ci ne sont pas terminées. En attendant que MM. Gallay et Curti publient un rapport circonstancié sur les résultats obtenus, nous nous contentons de dire qu'on a pu reconnaître l'existence, sur la pente qui relie la terrasse lacustre de 10 m à l'ancienne rive du Rhône, d'un ensemble de substructions romaines; la plus élevée de celles-ci était à une trentaine de mètres de la rue de Cornavin dans l'axe du n° 10, tandis que les plus basses ont été trouvées sous la place Grenus. Seule l'étude détaillée des plans et coupes permettra peut-être de décider s'il s'agit d'une *villa rustica* avec ses dépendances — ce que la présence de débris de stuc peint pourrait faire penser — ou d'un quartier suburbain; la proximité du pont sur le Rhône, dont l'emplacement, à une centaine de mètres vers l'aval, nous est bien connu grâce aux observations de M. L. Blondel⁹, donne un intérêt particulier à cette découverte.

Certes on avait trouvé à Saint-Gervais d'importants documents d'époque romaine, puisque le Musée d'art et d'histoire conserve trois inscriptions (un autel à dédicace et deux inscriptions funéraires).¹⁰ Mais celles-ci pourraient avoir été placées

⁸ Nous remercions ici MM. Maus Frères SA, ainsi que MM. Braillard, architecte, et Ambrosetti et Cuénod, entrepreneurs.

⁹ BLONDEL, L., *Genava*, t. XII, 1933, pp. 29-33; t. XVI, 1938, pp. 105-111. *ID.*, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, *Cahiers de Préhist. et d'Archéol.*, 3. Genève-Nyon, 1946, pp. 16-17.

¹⁰ DEONNA, W., *Les collections lapidaires du Musée d'art et d'histoire dans Genava*, t. IV, 1926, pp. 234 (n° 22) et 239 (nos 52 et 53).

au bord d'une route ou dans un sanctuaire isolé, pour autant qu'elles n'aient pas été transportées de la rive gauche. Bien plus M. L. Blondel, se fondant sur la découverte de débris romains (malheureusement sans trace de mur) près du quai Turettini et sur l'emplacement de la villa carolingienne à la place de laquelle s'élève le temple de Saint-Gervais, pense qu'il y avait à ce dernier emplacement une villa romaine dont les dépendances se seraient étagées en terrasse jusqu'au Rhône.¹¹ Signalons encore un poids de tisserand trouvé en 1888 au n° 11 de la rue de Cornavin^{11a}, donc plus près des vestiges de Coutance. Ces derniers viennent donc confirmer l'existence d'une installation romaine dans cette zone.

Les observations stratigraphiques faites au cours des travaux ont permis de distinguer plusieurs couches, dont l'une doit dater du I^{er} et du début du II^e siècles après Jésus-Christ. Il n'a pas été possible de trouver le moindre niveau d'occupation antérieur aux Romains.

M.-R. S.

Presinge (di. Rive gauche). Cara. Mosaïque et villa. CNS feuille 1301, Genève, coord. 508.640/118.300, altitude (de la mosaïque) 468,15 m (Carte de France au 1: 50 000, type 1922, feuille XXXIV-29, Annemasse, coord. Lambert 902.960/141.970).

La découverte se situe dans la propriété du D^r Robert Choisy (qui jouxte la frontière), lieu dit Les Ormes, parcelle n° 1045. Alors que, le 30 septembre 1963, le jardinier creusait une lignée de trous pour y planter des groseillers en bordure NE du jardin potager, à 60 m au NE de la façade nord de la maison, il sentit à plusieurs reprises une forte résistance à quelque 0,30 m de profondeur. Dégageant autour d'un des trous, il mit au jour une mosaïque qu'il dégagait entièrement. Alerté le lendemain,¹² nous avons, en compagnie de M^{lle} Chr. Dunant, du Musée d'art et d'histoire, reconnu la trouvaille et identifié une mosaïque romaine.

Cette mosaïque (fig. 1) est carrée (1,61 m de côté); elle offre, à l'intérieur d'un double filet, un dessin géométrique fait d'un jeu de triangles résultant de la combinaison de carrés concentriques et de rectangles axés sur les diagonales. Le carré central contient une rosace à quatre branches lenticulaires. Le dessin est produit par l'alternance de pierres grises à gris vert et blanc crème à blanc rougeâtre, carrées ou rectangulaires (dimensions entre 0,7 et 1,5 cm). L'angle sud de la mosaïque a été endommagé, ce qui représente quelque 14% de la surface.

¹¹ BLONDEL, L. *Genava*, t. XVI, 1938, pp. 117-120; n.s., t. II, 1954, p. 213.

^{11a} RIVOIRE, E., P. v. SHG, 29 novembre 1888. MONTANDON, R., *Genève, des origines aux invasions barbares*. Genève, 1922, p. 157.

¹² Nous tenons à remercier vivement le D^r et M^{me} R. Choisy, non seulement d'avoir bien voulu nous avertir dans le plus bref délai de cette découverte, mais encore d'avoir consenti de bonne grâce à nous autoriser à pratiquer quelques sondages, malgré la gêne qui en résultait.

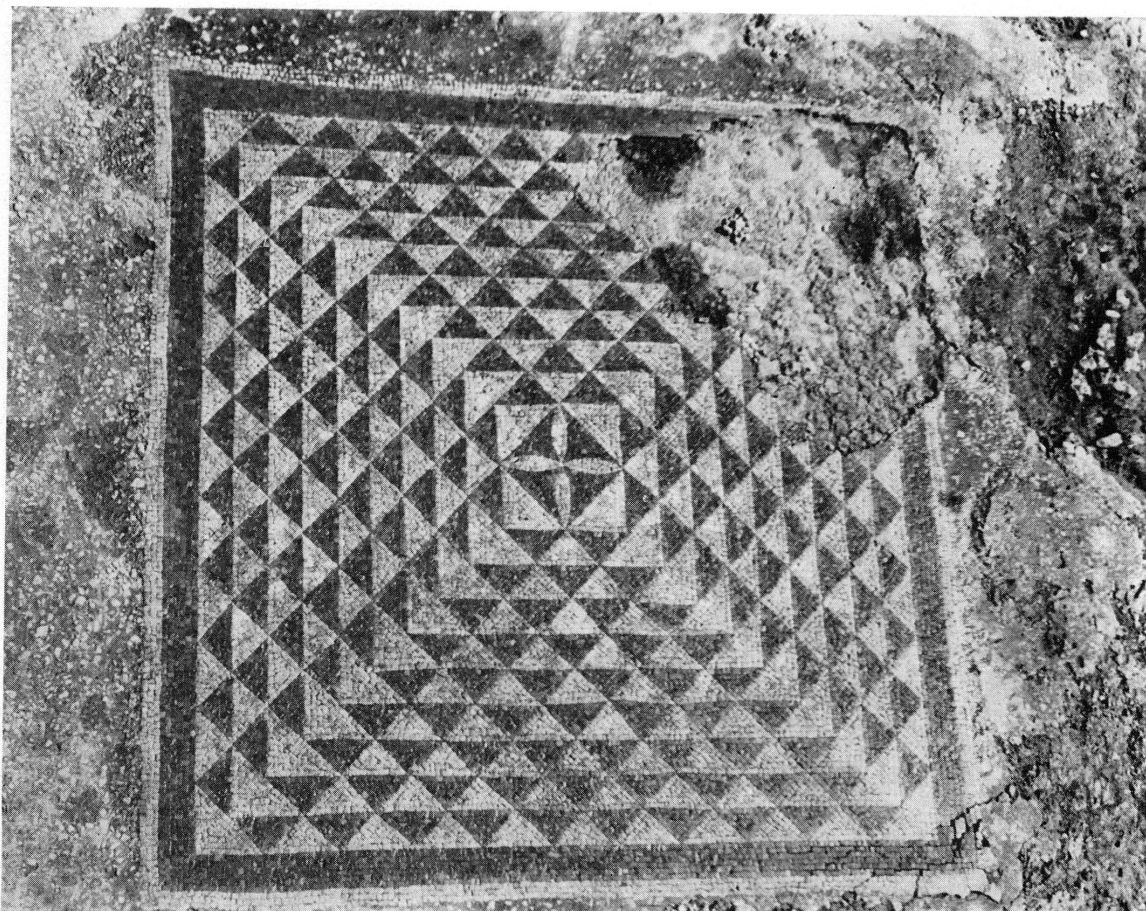


Fig. 1. Cara. La mosaïque en vue oblique.

Deux petites tranchées de sondage partant de la mosaïque montrèrent que celle-ci était encastrée dans un sol bétonné gris noir parsemé de pierres claires. Ce n'est qu'à la fin de l'hiver et au printemps de 1964 qu'il fut possible de pratiquer les quelques sondages par lesquels il devait être possible de situer la mosaïque dans son cadre primitif.¹³ Sans entrer dans le détail des résultats obtenus, qui seront exposés plus tard de façon exhaustive, disons que la mosaïque décorait une chambre de quelque 4 m de côté, qui faisait partie d'une assez vaste construction. Les murs de la partie mise à découvert avaient été rasés plus ou moins complètement, sauf dans l'angle nord de la chambre à la mosaïque, où subsiste encore un lambeau en place du stuc peint.

Malheureusement la terre qui recouvrait cet ensemble – une *villa rustica* à n'en pas douter – n'a livré pratiquement aucun objet digne d'intérêt, à part des débris de

¹³ Pour ces fouilles aussi nous avons bénéficié de l'appui de M. Mario Curti, qui nous a procuré la main-d'œuvre indispensable et qui n'a pas ménagé sa peine.

tuiles et quelques très rares tessons atypiques. Cette absence de matériel archéologique romain est étonnant; il ajoute à l'étrangeté qu'offre la très faible épaisseur de terre recouvrant le sol de la *villa*, dans la zone autour de la mosaïque (une trentaine de centimètres). Quelques indices nous font penser que ces substructions – ou au moins une partie d'entre elles – avaient déjà dû être découvertes il y a quelques générations. A-t-on alors recueilli les tessons? C'est possible, mais il paraît assez invraisemblablement qu'on n'ait pas laissé le moindre fragment de poterie sigillée. Espérons que des fouilles plus vastes, dans un secteur où un sondage étroit nous a prouvé que l'épaisseur de terre plus forte au-dessus des murs livrait une plus grande quantité de débris, fourniront des indices plus sûrs permettant une datation valable.

Anticipant encore sur 1964, ajoutons que la mosaïque a été détachée (10-12 juillet 1964) par les soins de M. et M^{me} Werner Hürbin junior, venus d'Augst¹⁴ et qu'après restauration et inclusion dans une plaque de ciment, elle sera exposée contre la maison du Dr R. Choisy, côté jardin, où elle sera accessible au public.¹⁵ Si l'on peut regretter que la première mosaïque à peu près entière trouvée sur le territoire genevois ne soit pas exposée au musée, on doit reconnaître l'avantage qu'il y a à laisser en pareil cas un document archéologique de valeur à proximité immédiate du lieu de sa découverte.¹⁶

M.-R. S.

Versoix (di. Rive droite). Ecogia. Aqueduc. CNS feuille 1281, Coppet, coord. 501.000/127.470, altitude environ 420 m. Parcelle 4726, lieu-dit Champ de la Pierre.

L'aqueduc romain reconnu en 1924 par M. L. Blondel¹⁷ à la faveur d'une tranchée de drainage a été coupé en février 1962 par une longue tranchée, large de 2 m, creusée pour la pose d'un collecteur nécessité par le lotissement d'une grande partie de la parcelle pour la construction de villas. Le plan (fig. 2) précise la situation et la direction du segment retrouvé. La partie détruite se trouve à quelque 25 m à l'est de la vieille route de l'Etra, à une trentaine de mètres du pont par lequel celle-ci franchit le nant de Braille, et à une cinquantaine de mètres de la route de Sauvigny. En prolongeant la ligne droite de l'aqueduc en direction NW on est amené à penser que cette canalisation prenait sa source dans le bassin d'Ecogia, où s'observe encore l'ancien abreuvoir et la fontaine que surmonte un petit monument du XVIII^e siècle.

¹⁴ Nous devons au professeur R. Laur-Belart, directeur de la Fondation Pro Augusta Raurica, à Bâle, d'avoir pu bénéficier de l'expérience et de l'habileté de ce technicien.

¹⁵ La mosaïque sera propriété du Musée d'art et d'histoire et sera à Cara en dépôt, après avoir été classée.

¹⁶ *Journal de Genève*, 18-19 octobre 1963, *La Suisse*, 22 octobre 1963, *Tribune de Genève*, 21-22 octobre 1963, 5 décembre 1963, 13-15 juin 1964.

¹⁷ *Genava*, t. III, 1925, pp. 64-65; t. VII, 1929, pp. 34-37; t. IX, 1931, pp. 69-70.

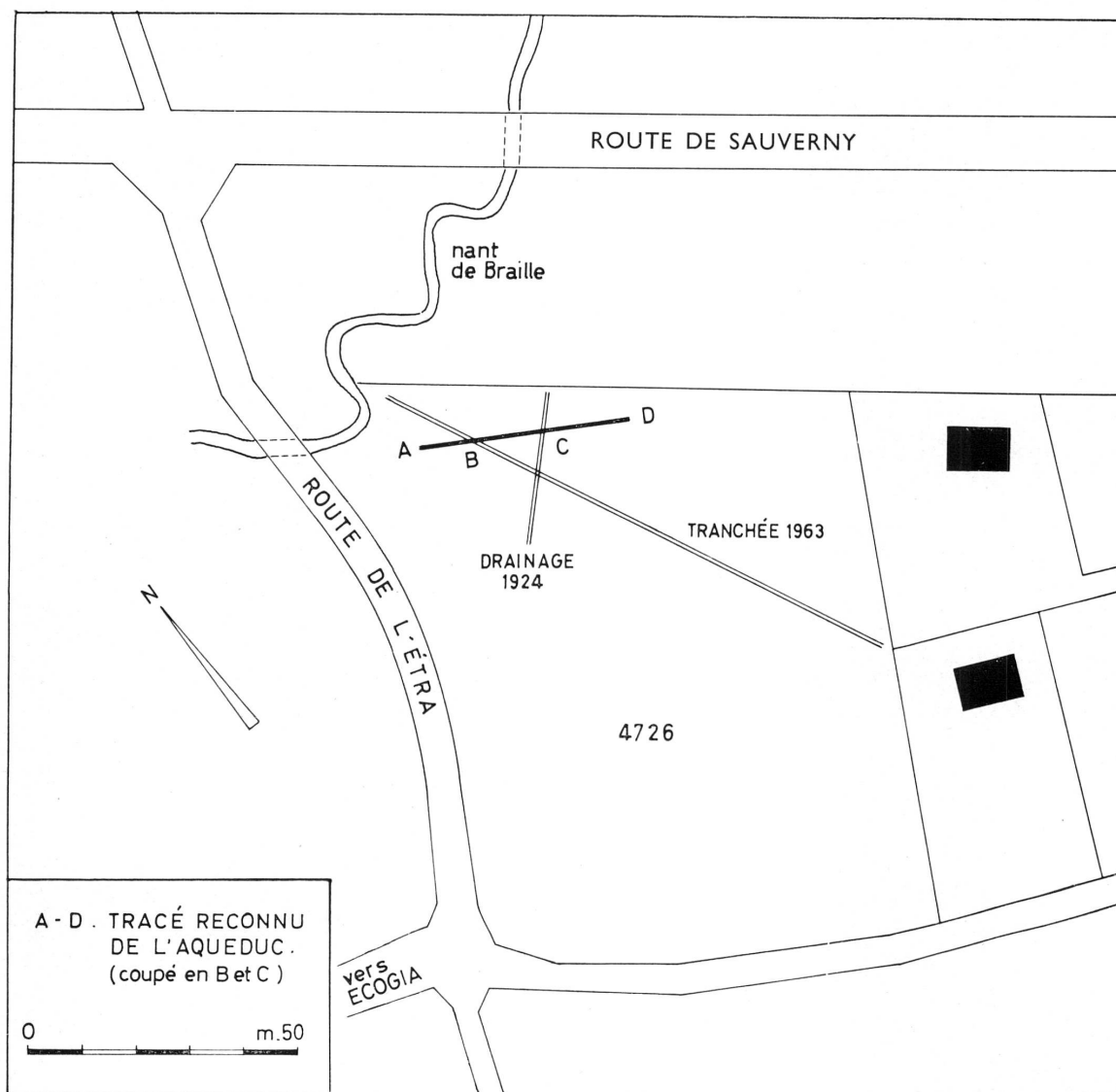


Fig. 2. Versoix. Ecogia. Plan de situation de l'aqueduc. Ech. 1 : 2000 (Redessiné par Cl. Fulle-
mann d'après un plan au 1 : 1000).

La coupe occasionnée par la tranchée a permis de bien observer le mode de construction de l'aqueduc, dont les pieds droits de pierres anguleuses et de quelques galets, arrangés en lits horizontaux, irréguliers, soutiennent une voûte faite de grands blocs anguleux (fig. 3). Du mortier jointoye l'appareil. La largeur intérieure est de 0,60 m. Un sondage rapide dans le fond de l'aqueduc a permis de constater que celui-ci

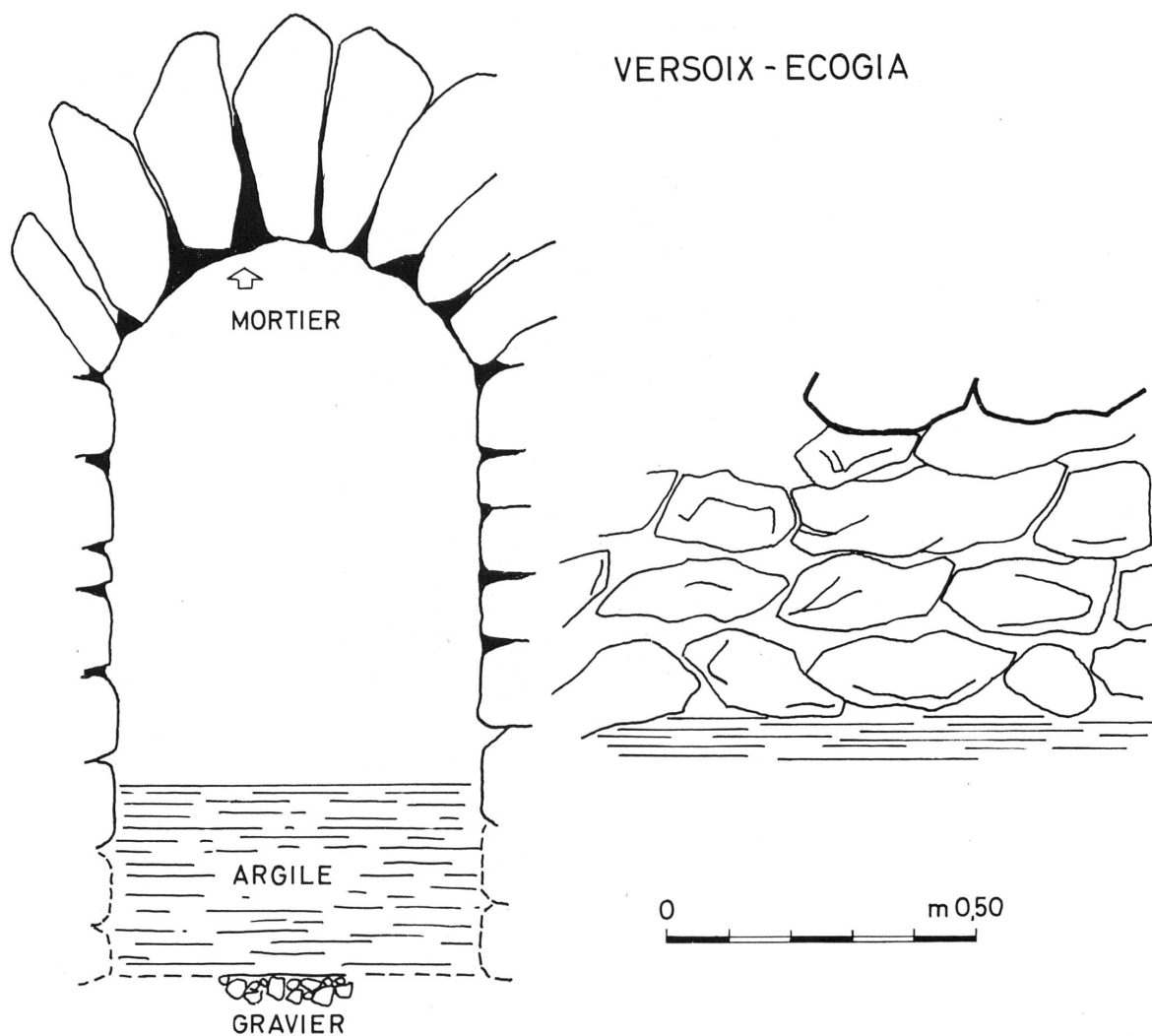


Fig. 3. Versoix. Ecogia. Coupe de l'aqueduc et croquis de l'appareil d'un pied-droit. Ech. 1 : 20.

semblait constitué par le gravier naturel;¹⁸ il a été recouvert d'un dépôt d'argile fine épais d'environ 0,30 m. La hauteur intérieure totale de la canalisation est de 1,15 m, à quoi viennent s'ajouter les 0,35 m de hauteur de la voûte. Le sol actuel du champ est à 0,90 m au-dessus du sommet de l'aqueduc.¹⁹

M.-R. S.

MOYEN AGE

Bellevue (di. Rive-droite). Le Vengeron. CNS feuille 1281, Coppet, coord. 500.700/122.500, altitude environ 380 m.

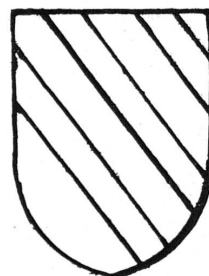
¹⁸ Nous n'avons pas pu élargir assez notre sondage pour pouvoir sur ce point corriger l'observation de M. L. Blondel, qui parle d'un radier fait de béton recouvert d'un revêtement de ciment rougeâtre.

¹⁹ *Tribune de Genève*, 27 février 1963.

Les aménagements nécessaires à l'établissement de la route de raccordement (dite « bretelle du Vengeron ») de la route nationale 1 à la route de Suisse ont entraîné la destruction du groupe des maisons de la campagne Rilliet. Parmi celles-ci se trouvait l'immeuble qui, situé le plus au sud, conservait dans une partie de ses fondations les substructions d'une maison forte du XIV^e siècle. M. L. Blondel a relevé le plan de celles-ci et a rappelé ce qu'on peut connaître de son histoire.²⁰ Il avait été prévu de profiter de la démolition de cet immeuble pour compléter éventuellement ce plan et pour voir si l'on pourrait distinguer la trace de fossés autour de la maison forte. Malheureusement les retards survenus dans la réalisation du programme des travaux ont reporté cette démolition en plein été 1963, à un moment où personne n'était là pour procéder à ces observations.²¹

M.-R. S.

Carre d'Aval. Dans la propriété de M. Corthay, à La Touvière, on voit dans le mur sud de la grange une pierre avec armoiries sculptées. Elle provient certainement du château de Roillebot tout proche, comme d'autres fragments d'architecture qu'on voyait encore à Meinier vers 1847 dessinés par M. Paul Lullin.²² (fig. 4.) Ces armoiries avec trois bandes sont semblables à celles des de Thoire héritiers de droits dans le Faucigny, et à celles des Faucigny-Lucinge, des d'Arenthon, apparentés aux Faucigny-Lucinge et encore de la famille de Miolans. Il faut s'orienter plutôt du côté des Faucigny car, tout en étant en possession directe des seigneurs de Cholay, la Bâtie Cholay (Roillebot) a dépendu jusqu'en 1355 de la seigneurie du Faucigny.²³ Cet écu sculpté peut, par sa forme, dater du XIV^e siècle.



Temple de Malval. Cf. ci-dessous p. 87-101.

Troinex, ancienne cure. M. Charles Pictet a fait réparer et aménager une ancienne maison se trouvant dans sa propriété. Elle est située derrière le cimetière de la commune.

Cette maison présente encore des détails d'architecture intéressants avec des fenêtres à accolade du XVI^e siècle et des caves assez profondes, car elle est construite au bord de la déclivité regardant le Salève. L'une des fenêtres est datée de 1565 avec

²⁰ *Genava*, t. XIII, 1935, pp. 56-58.

²¹ Nous mentionnons ce fait regrettable pour rendre sensible la nécessité de compléter l'organisation de l'archéologie genevoise. A une époque où se multiplient les destructions rapides en toutes saisons, il est impossible à un seul homme – l'archéologue cantonal – d'assurer à tout coup les sauvetages; des collaborateurs qualifiés sont indispensables.

²² Dessins dans la collection de M. Robert Lullin.

²³ L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, p. 313.

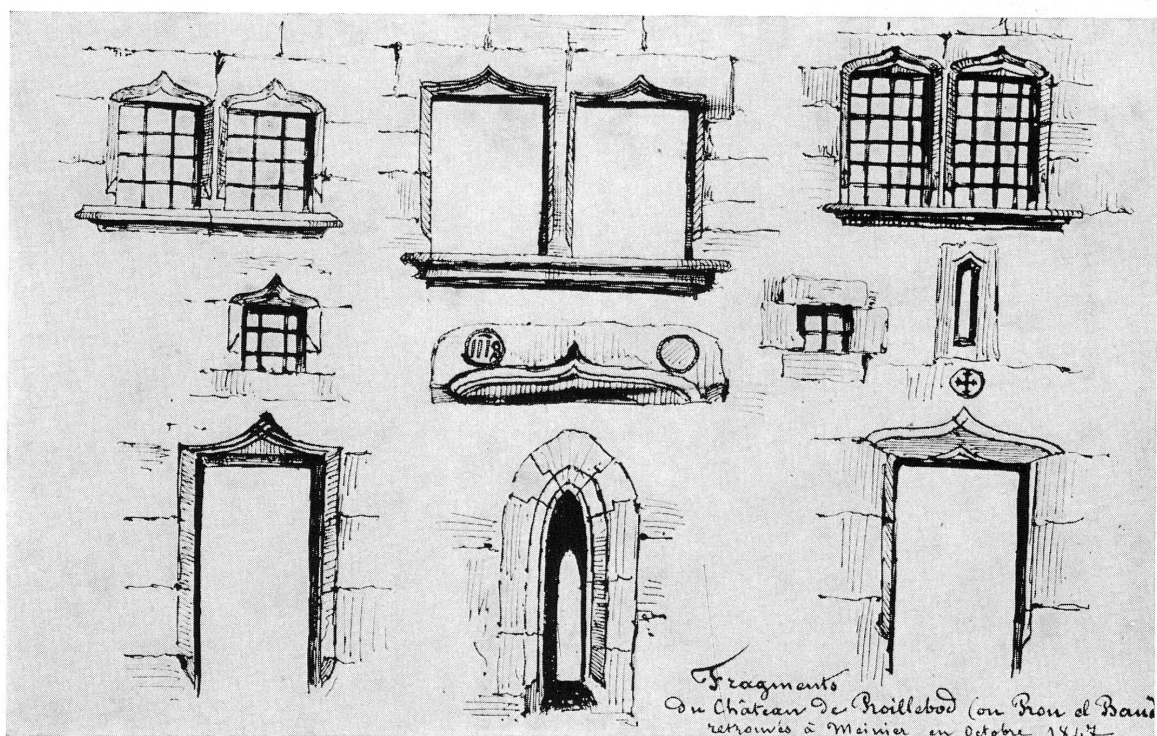


Fig. 4. Carre d'Aval-Meinier. Dessin de Paul Lullin (Coll. Robert Lullin).

un sigle Wt, probablement Vachat. Au cours des travaux on a retrouvé quelques fragments architecturaux plus anciens réemployés dans les murs, un segment de colonne et un chapiteau. La colonne (diam. 0,23 cm) est taillée dans une pierre qu'on ne trouve que rarement dans notre région: de la gompholite. J'en avais remarqué une de même nature dans les murs de l'Hôtel-de-Ville, remontant certainement à l'époque romaine. Le chapiteau de petite dimension incomplet (18 cm × 12 cm) est de la fin de l'époque romane. Je pense que ces fragments proviennent de l'église, sans doute d'une fenêtre. Le cimetière n'a été que peu déplacé; il entourait jusqu'au milieu du XVI^e siècle l'église paroissiale, abandonnée puis détruite. A cette époque Troinex relevait du baillage de Ternier occupé par les Bernois, auparavant terre dépendant du prieuré de Saint-Victor. Par actes du 15 juin 1539 et du 22 janvier 1540²⁴ « Symond Würstemberger bailli des magnifiques et très redoutés seigneurs de Berne, qui possèdent la cure et la chapelle de Troinay avec leur terrage » abergent en fief franc la cure de Troinay et chapelle par les parrochins fondée sous le vocable dict Saint Esprit. » Cette même propriété passe à André Meys en 1544, mise en vente et « criée » en 1547 elle est adjugée à noble et egrege François Beguin. « A savoir la maison grange curtil et une pièce de pré avec l'esglise, chapelle, cimistière, une pièce

²⁴ Archives Etat Genève, chapitre reg. 8 à cause de St-Victor et Chapitre fos. 23 et suiv.

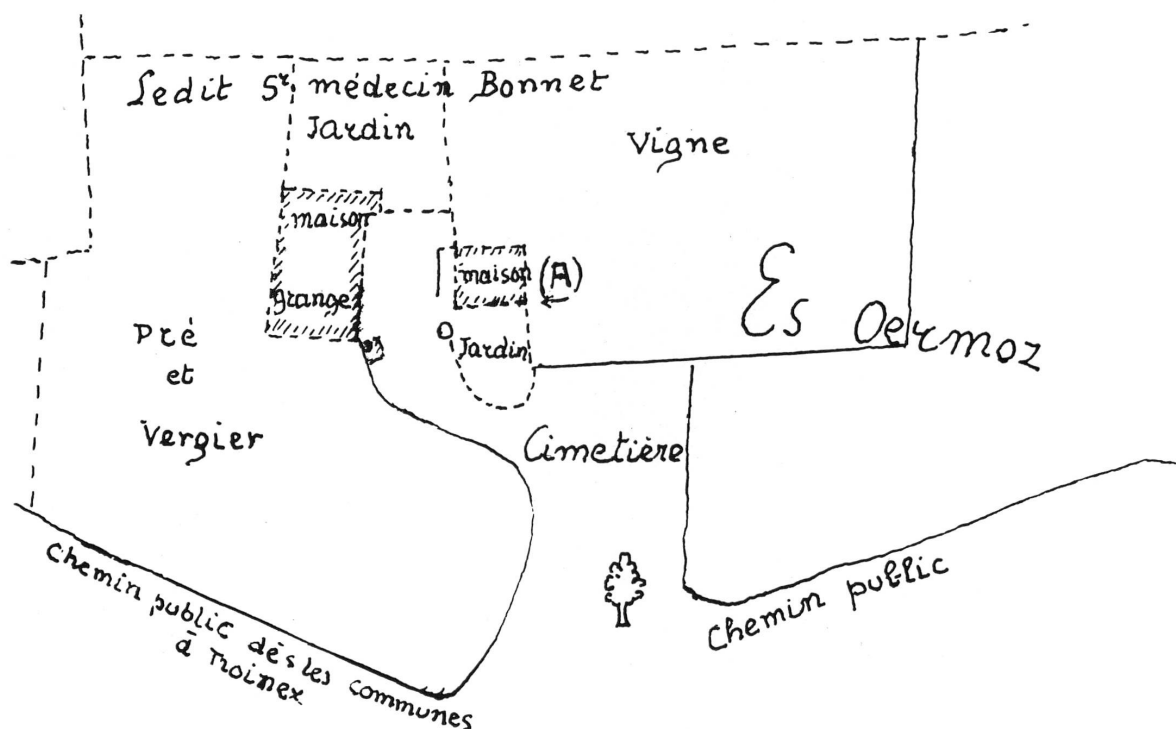


Fig. 5. Troinex. Plan de 1729.

de vigne tout contigus avec les places devant et derrière dicelle grange et maison » ... Ces biens de la cure sont acquis en 1557 par Pierre Vachat commissaire et notaire qui dans l'acte d'achat reproduit l'abergement de 1539 et décrit la propriété « Assavoir une maison avec la grange curtil une pièce de pré avec l'église chappelle et (le chosal d'icelluy église) »; ces derniers mots barrés, donc l'église avait disparu. « Les places devant et dernier icelle maison et grange contenant en tout environ les trois parts d'une pose assise à Troinay, jouxte la vignes de Saturnin Mestral et le jardin de moy dit confessant demorant du fied de mesdits Seigneurs à cause du prioré de SaintVictor devers bise, la terre de noble Claude fils de feu noble Claude de Châteauneuf devers orient, le cymitier dudit lieu parti du présent abergement et la vigne des hoirs de feu egrege Jean Collomb devers vent et la commune de Troynay et le chemin public devers occident ».

On voit donc qu'avec une partie du cimetière il y avait l'église et une chapelle du Saint-Esprit et auprès la maison et grange relevant de la cure derrière le cimetière.

Après la mort de Pierre Vachat, vers 1596, il y eut une indivision entre ses trois filles et leurs maris. Tous ces terrains furent acquis par la famille Bonnet, en 1643 ils appartenaient à Jean Bonnet, docteur en médecine, fils de feu André Bonnet aussi docteur en médecine qui possédait déjà la propriété. Le plan de Grenier de 1729 qui correspond au registre de Saint-Victor de 1641 à 1649 montre exactement l'état des

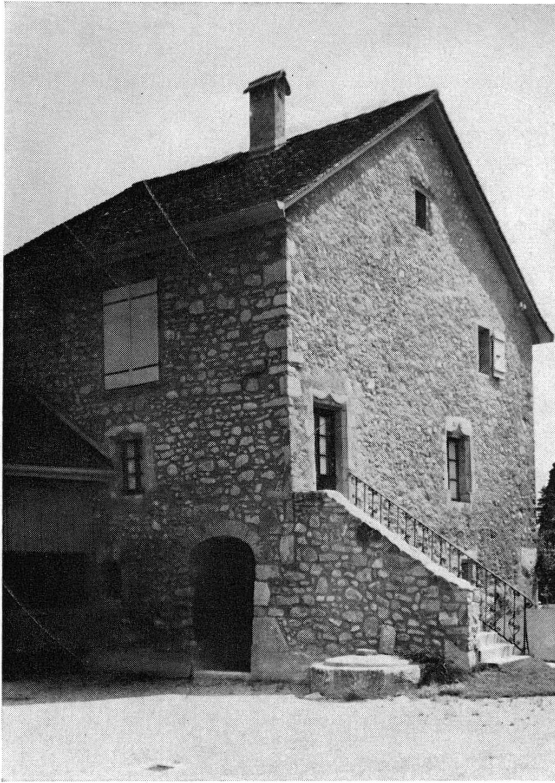


Fig. 7. Troinex. L'ancienne cure: fragment de chapiteau retrouvé dans les murs.

(Photo J. Arlaud)

Fig. 6. Troinex. L'ancienne cure.

(Photo J. Arlaud)

lieux avec la maison qui nous intéresse et en face une maison avec grange, maintenant démolie.²⁵ Le lieu-dit s'appelait «Es Oermoz», d'un ormeau dessiné en avant du cimetière. On appelait cette région «en Margilland», «en Marsillon» au XIX^e siècle. En 1812 le cadastre français indique la maison qui nous occupe comme «fruitière» avec encore en face la «maison avec grange et écurie».²⁶

La fille de Jaques André Bonet (en 1764), fils d'André, Suzanne Bonet, épouse Pierre Baraban et lui apporte cette propriété qui est au nom de Jaques André Baraban, leur fils, sur le cadastre de 1812. Dans la suite, la fille de ce Jaques André, Adelaïde, ayant épousé le professeur Jean-Pierre Pictet ce domaine passera à la famille Pictet²⁷.

On ne sait rien de l'architecture de l'église de Troinex déjà disparue en 1557 et de son annexe la chapelle du Saint-Esprit. Cette chapelle, qui dépendait des paroissiens, était une fondation plus récente car, dans la visite de 1518 il est dit qu'on devait la consacrer²⁸. L'église dédiée à Saint-Saturnin est mentionnée pour la première fois comme dépendante du Prieuré de Saint-Victor avec son curé, le *capellanus*

²⁵ Extr. St. Victor (en 1643) 181-1641-1649 côté A; correspond au plan de Grenier de Troinex, pl. 39. Cf. aussi Extr. St. Victor 154, f^{os} 266 et suiv. Recon. spect. Jean Bonnet en 1643.

²⁶ Cadastre français, Troinex, section C, n^o 19.

²⁷ Pour la généalogie de la famille Bonet (et pas Bonnet): Galiffe, *Notices généalogiques*, III, p. 64 et suiv.

²⁸ Arch. Etat Genève. Visites épiscopales 4. f^o 435.

«de Troenay» dans les décimes de 1275²⁹. Elle avait une autre église, celle de Sierne, maintenant disparue, qui dépendait d'elle comme filleule.

Les biens de la cure formaient donc un ensemble avec l'église le cimetière, un groupe de deux maisons, avec grange une vigne et un verger ; seul le petit immeuble dont nous avons parlé a subsisté avec son ancienne architecture intelligemment restaurée. Si les fenêtres ont été refaites au XVI^e siècle, le gros œuvre est certainement plus ancien³⁰.

Veyrier-Sierne. La découverte d'un ancien cimetière sous et près de la maison de M. Jacques Bordier à l'extrémité sud du hameau de Sierne a attiré notre attention sur cette intéressante position.

La parcelle où ont été découvertes les tombes était dénommée autrefois au «territoire de la Gravana ou Gravenaz» ; elle appartenait en 1812 à Marc Etienne Macaire, en 1740 à Antoine Mallet-Genod fils de feu Jaques Mallet³¹. Elle avait été reconnue au chapitre (terre du chapitre) en 1641 par Pierre Genod et Sara Dassier sa femme et auparavant en plusieurs parcelles, une première en 1619 par Etienne Eschot fils de feu Marin Eschot, une seconde par Jean fils de feu Jaques Patry en 1623, auparavant par egr. Jean Foex pour sa femme Perrine Benna en 1620, une troisième en trois parcelles en 1642 par Andrea Miège veuve d'Isaac Patry, auparavant en 1620, par la tutrice de cet Isaac Patry, soit en tout 5 poses. D'après le plan de 1740 on voyait déjà la tour encore existante, de même en 1729, avec une «maison haute». Toute cette propriété provient au XVI^e siècle de la famille Patry, qui possédait presque tout le village, en 1550 à Pierre, fils de feu Jean Patry à son nom et de Claude, fils de feu Pierre Patry son neveu³². Ces parcelles étaient déjà construites à cette époque, aussi les tombes doivent être bien antérieures.



Fig. 8. Troinex. L'ancienne cure: détail d'une fenêtre. (Photo J. Arlaud)

²⁹ ETIENNE CLOUZOT, *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, 1911, p. 316.

³⁰ Ce petit immeuble a été restauré par M. Marcel Bonnard, architecte.

³¹ Pour 1812, cadastre français. Pour 1740 et provenance antérieure: Reg. Chapitre 51 f^o 254, v^o 255, mappe de 1730 n^{os} 812-815, plan de Grosjean, B. 38 pl. 9 et 10. Agenda du Chapitre par Clejat n^o 28, 1640.

³² Chapitre extr. 45 sec. f^{os} 154, vo. 155 en 1595.

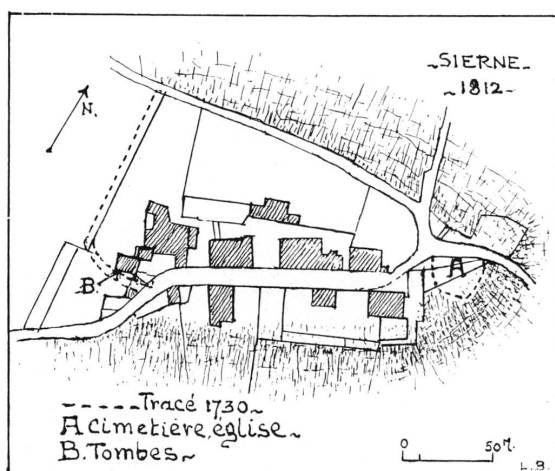


Fig. 9. Sierne. Plan.

A l'origine tout le village dépendait de la famille seigneuriale de Villette. Nous apprenons grâce à l'obituaire de Saint-Pierre que Pierre de Villette, puis Amaldric son frère donnent aux chanoines de Saint-Pierre tout ce qu'ils possédaient au village de Sierne *in villa de Syernes*, en hommes, en terres et en arbres. Pierre et Almadric chevaliers étaient frères de Guillaume vidomne; ils sont cités entre 1178 et 1203. Dès lors Sierne a dépendu des terres du chapitre.³³ Bien que le village ait été peu important, il formait une paroisse, filiale de l'église de Troinex, avec sa propre église dédiée à saint-Pierre. La

plupart des actes se passaient dans ce sanctuaire comme nous l'apprenons dans les reconnaissances au chapitre de 1357.³⁴ On compte à ce moment quinze habitants reconnaissant des maisons, entre autres des Patry. L'église entourée de son cimetière se trouvait à l'extrémité nord du promontoire.

Cette église maintenant disparue, est dite en 1412 mal recouverte et on se plaint que les voisins mettent la terre de leurs vignes dans le cimetière. En 1481 le chœur est de nouveau mal couvert, il faut reblanchir l'église dedans et dehors, on compte 5 feux dans le village, il y en a 3 de plus en 1518; il faudra reconsacrer le chœur avec le maître autel et le reblanchir, ne pas laisser passer sur le cimetière.³⁵

Les plans du XVIII^e siècle indiquent encore le cimetière, mais l'église a disparu. A l'époque de la contre-réforme, en 1599, la paroisse de Veyrier est abandonnée et le pasteur genevois prêchera à Sierne.³⁶

Il ne semble pas qu'il y ait eu une maison forte à Sierne; la seule mention d'un noble de Sierne est celle d'Aimon de Sierne, en 1260, qui est témoin dans un compromis entre Rodolphe, comte de Genève, et plusieurs nobles du voisinage avec comme sur-arbitre Pierre de Savoie, mais c'est probablement un de Villette.³⁷ Encore en 1500 Jean de Villette, seigneur de la maison forte de Cymont à Veyrier, amodie la pêche de l'Arve en face de Sierne.

La position de Sierne, promontoire dominant l'Arve, pourrait avoir été une position fortifiée, tout au moins enclose par des fossés avec des palissades à une

³³ Pour les de Villette: Reg. Gen. nos 405, 409, 478, 484. Obituaire de Saint-Pierre dans *M. D. G.*, t. XXI, pp. 20, 165.

³⁴ Chapitre, R. 130.3^o de 1357.

³⁵ Visites épiscopales. I f^o 65. III, f^o 263. IV, f^o 434 vo.

³⁶ P. E. MARTIN, *Trois cas de pluralisme confessionnel*, 1961, p. 93.

³⁷ *Reg. Gen.*, n^o 924.

époque très ancienne. Le terme de Sierne, Syernes dérive de cerne, enceinte, terrain clos. Quand on examine le plan général du village on est frappé du dessin des chemins encerclant toute la position des côtés ouest et sud. Encore au XVIII^e siècle, du côté sud, tout auprès du cimetière retrouvé, il y avait un chemin qui a disparu. Il n'existait déjà plus en 1812 à l'époque où cette propriété appartenait à Marc Etienne Macaire. Dans l'ensemble nous avons une rue centrale aboutissant du côté nord à l'église; sur les fronts est ouest et nord il existe une forte pente; seule au sud la position est d'un accès plus facile, mais il semble bien qu'une faible dénivellation sur l'emplacement du chemin disparu pourrait indiquer un fossé. Enfin, l'existence d'une église doit bien indiquer l'importance primitive de cette position.

L. B.

Du XVII^e siècle à nos jours.

Contregarde Du Pin. Au cours des travaux pour la reconstruction du pont sur le boulevard Helvétique, du côté oriental, on a dégagé une partie de la contregarde du Pin. Les parements des murs étaient construits avec de grandes roches soigneusement assisées. A l'opposé du boulevard, du côté de la promenade du Pin, on a mis à découvert une partie des murs du bastion de 1724 et l'extrémité des galeries des casemates qui dans cette partie traversaient de part en part l'espace compris entre la rue des Casemates (Jaques-Dalcroze) et le boulevard Helvétique.

Les fouilles sous la chaussée, contre la promenade, en face du n^o 5 du Pin ont coupé en diagonale un mur plus ancien qui pourrait être en rapport avec le bastion du Pin de 1541, probablement le mur extérieur nord du fossé de ce bastion.

Au cours de ces mêmes travaux d'aménagement au haut de la rue Etienne-Dumont on a traversé tout un réseau de maçonneries qui appartenaient aux premiers bastions du Pin et aussi aux restes de la tour-porte du Moyen Age qui clôturait la rue.

Temple de Gy. Le 24 juin 1962 on a fêté la restauration de ce temple. Ce petit édifice, un des plus anciens temples de la campagne genevoise, avait été inauguré le 25 décembre 1611.

Sa construction avait suscité des difficultés avec les paroissiens catholiques de Foncenex; le sénat de Savoie voulait le faire démolir.

Les travaux avaient débuté en 1609, date de la pierre avec le millesime et les armoiries de la république, apposée contre la façade principale. Nous apprenons que c'est Pierre d'Airebaudouze, Sr. du Cest, qui le fit édifier de ses propres deniers. On lit dans les registres du conseil du 4 janvier 1612: « Le président Bavo s'enquiert auprès de Pierre Mégevand procureur de Gy qui avoit payé les matériaux et manufacture du dit temple, a quoy lui fust répondu que ce avoit été le Sr. du Cest alors

procureur général». ³⁸ Le juriste Pierre d'Aireboudouze était le petit-fils de Pierre qui a été pasteur à Jussy, ce qui explique cet acte de générosité.

La disposition quadrangulaire du temple non voûté, avec un clocheton sur le pignon de la façade, est très simple comme architecture. On a retrouvé dans la façade postérieure du chœur une fenêtre avec double arc circulaire et meneau central. Elle a été rétablie et elle redonne à l'ensemble un meilleur aspect architectural. Latéralement on avait sans doute transformé des fenêtres semblables au XIX^e siècle par des ouvertures avec arcs gothiques Tudor. Elles ont été remplacées par des ouvertures quadrangulaires avec meneau central d'un effet plus satisfaisant.

La chaire, qui un temps était celle du chantre de la cathédrale de Saint-Pierre, avait été cédée à la paroisse en 1860, sur la demande d'Antoine Mottier, maire de la commune. On l'a remplacée par une chaire latérale au niveau de la nef. Il y a eu de nombreuses réparations au XIX^e siècle. Le clocher avait été restauré en 1863 avec une nouvelle cloche. ³⁹

Temple de Peney. Grâce à un don de M. Michel Monnier on a restauré en 1961-1962 tout l'intérieur de ce temple. La disposition de la chaire et des bancs a été remaniée, les bancs les plus anciens ont été restaurés. On a transporté dans ce temple pour servir de table de communion les anciens fonts baptismaux de l'église de Satigny, qui étaient entreposés contre la cure comme bassin de fontaine. ⁴⁰ Ce remarquable objet de culte est maintenant à l'abri des intempéries.

Le temple de Peney, qui est contemporain de l'ancien bourg médiéval, a été fortement remanié aux XVII^e et XVIII^e siècle, particulièrement vers 1695 et 1726. ⁴¹ Les fenêtres et le clocheton sur la façade, disposition ancienne, doivent dater des restaurations du XVIII^e siècle, la cloche est de 1709. ⁴²

Temple de Jussy. Nous avons omis de signaler la restauration de ce temple exécutée de 1957 à 1959. On a débouché une fenêtre en tiers-point située dans le chœur. Les fonts baptismaux en roche du XV^e siècle qui supportaient la chaire ont été déplacés ainsi que la chaire pour les installer latéralement dans la nef, pour former un ensemble avec les anciennes stalles. Les fonts baptismaux serviront de table de communion. Les bancs ont été déplacés. On sait que les stalles sont des fragments très intéressants provenant probablement de Saint-Pierre ou des Macchabées.

Une restauration complète des murs à l'extérieur et à l'intérieur du temple a été exécutée. Un vitrail de Bodjol a été placé dans la fenêtre du chœur.

³⁸ P. E. MARTIN, *Deux chroniqueurs genevois du XVI^e et du XVII^e siècle*, Bull. Société d'Hist. et d'arch. t. VI, p. 219, R.C. 108, p. 339.

³⁹ A. CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, Jussy-l'Evesque*, 1916, pp. 104 suiv, 306. Pour 1863. Reg. répertoire, Conseil d'Etat.

⁴⁰ Pour les fonts baptismaux: L. BLONDEL, *Genava*, t. XII, 1934, pp. 33-34.

⁴¹ Chambre des comptes Fin 10, f^o 91, vo. 12, f^{os} 1 et 2, 13, f^{os} 269.287, 311, etc.

⁴² A. CAHORN, *Les cloches du canton de Genève, Genava*, t. II, 1924, n^o 38, p. 155.

Dardagny, château. Au cours de l'année 1962, tout le corps central du château du côté de la terrasse, qui était en très mauvais état, a été restauré. Le fronton avec les armoiries Vasserot a été entièrement resculpté. Ce travail délicat a été soigneusement exécuté par M. Meylan.

Cure de Genthod. Cet édifice intéressant, bien typique des maisons de campagne de l'aristocratie genevoise, a été entièrement restauré de 1962 à 1963. Il a été construit pour Pierre Picot (1682-1760) au milieu du XVIII^e siècle, vendu le 27 mai 1837 à la Société économique pour devenir le presbytère de la paroisse de Genthod.⁴³ Il est surtout remarquable à cause de ses boiseries, particulièrement celles de l'ancien salon côté jardin.

Il est intéressant de noter que les roches utilisées pour les soubassements et soupiraux de la maison sont des pierres de réemploi avec décor en accolade. La maison est placée sous la protection de la Confédération et monument classé par l'Etat de Genève. Comme pour toutes les autres restaurations de temples et celle du château de Dardagny, elles ont été surveillées par la Commission des monuments et des sites avec des subventions de l'Etat.

Compléments et rectifications.

Genève, St-Jean. Citerne, campagne Baumgartner. Nous avons signalé l'existence d'une grande citerne circulaire au moment de sa destruction en 1960 dans la campagne Baumgartner à Saint-Jean sans avoir pu déterminer exactement sa date⁴⁴. Il n'est pas douteux que cette citerne a été construite en même temps qu'une roue hydraulique sur le Rhône. Nous trouvons dans le répertoire des Registres du Conseil, en 1842, la mention suivante: «Concession à bien plaie à M. le D^r Baumgartner pour l'établissement dans le Rhône d'une roue hydraulique destinée à élever l'eau du fleuve sur le coteau de Saint-Jean⁴⁵.» Il existait une roue semblable pour monter l'eau plus en aval dans la campagne Vieusseux, maintenant Masset. Cette citerne serait donc plus récente que nous ne l'avions pensé.

Tournay. J'avais décrit en 1960 le grand nombre de blocs dispersés sans ordre et retrouvés dans le pré au-dessous du château de Tournay, le long de l'avenue du même nom. Nous en avons trouvé l'explication, car ce sont certainement les restes des nombreux blocs erratiques brisés sur l'ordre de Voltaire pour dégager les prés en dessous du château qu'il occupait. Il déclare en 1759 «en avoir fait sauter plus de 60 et qu'il en restait encore autant.⁴⁶» On aura simplement enterré ces débris au lieu de les emporter.

L. B.

⁴³ P. BERTRAND, *Inventaire des monuments et des sites classés, Genava*, n.s., t. V, 1957, p. 42, n° 46.

⁴⁴ *Genava* n.s., t. IX, 1951, pp. 26-27.

⁴⁵ *Répertoire des registres du Conseil*, t. II, p. 334.

⁴⁶ ALPHONSE FAVRE, *Description géologique du canton de Genève*, Genève 1879, t. I, p. 116.

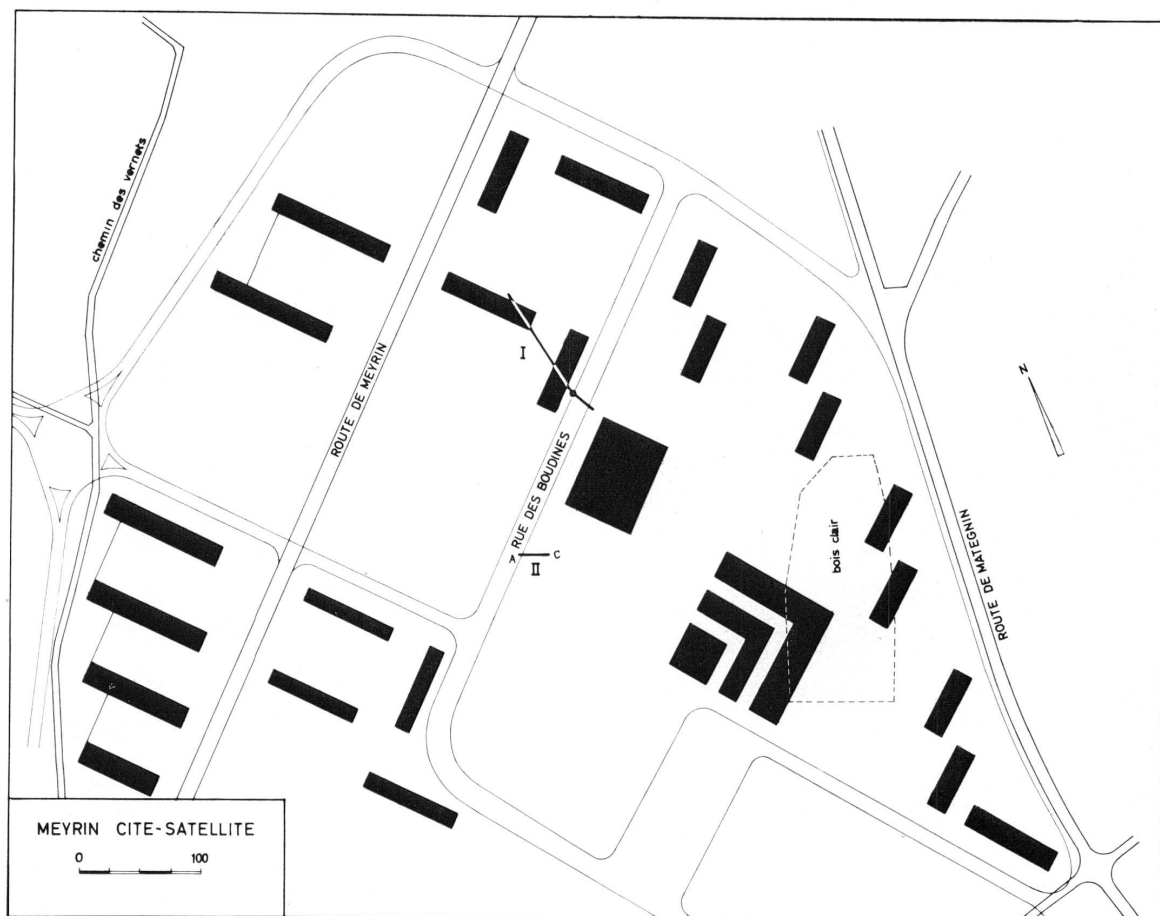


Fig. 10. Meyrin. Cité satellite. Plan de situation des deux segments (I et II) du souterrain. En trait plus fort les routes et chemins anciens, en trait fin les tracés des voies actuelles ou futures. Ech. 1 : 7500 (Redessiné par Cl. Fullemann d'après le plan au 1 : 2500).

Meyrin (di. Rive droite). Cité satellite. Souterrains. CNS feuille 1300, Chancy, coord. approx. 495.250-495.350/121.150-121.300, altitude environ 440 m.

Au cours des importants travaux de terrassement nécessités par la construction du nouveau quartier de Meyrin en cours de réalisation entre la route et le village de Meyrin, le chemin des Vernets et Feuillasse, les trax ont à deux reprises (à notre connaissance), au cours de l'hiver 1961-1962 et le 19 octobre 1962, crevé la voûte de galeries souterraines creusées dans la moraine argileuse. Le plan (fig. 10) situe aussi exactement que possible leur emplacement, qui se trouve placé sous ou à proximité immédiate de ce qui est devenu la rue des Boudines (fig. 11). Le premier segment, le plus long (environ 120 m), suit à peu près la direction SSE-NNW. Il est interrompu sous la rue par un puits profond de 3 m et d'un diamètre d'environ 1,50 m. Au dire du personnel de l'entreprise, le sommet de la voûte de la galerie était

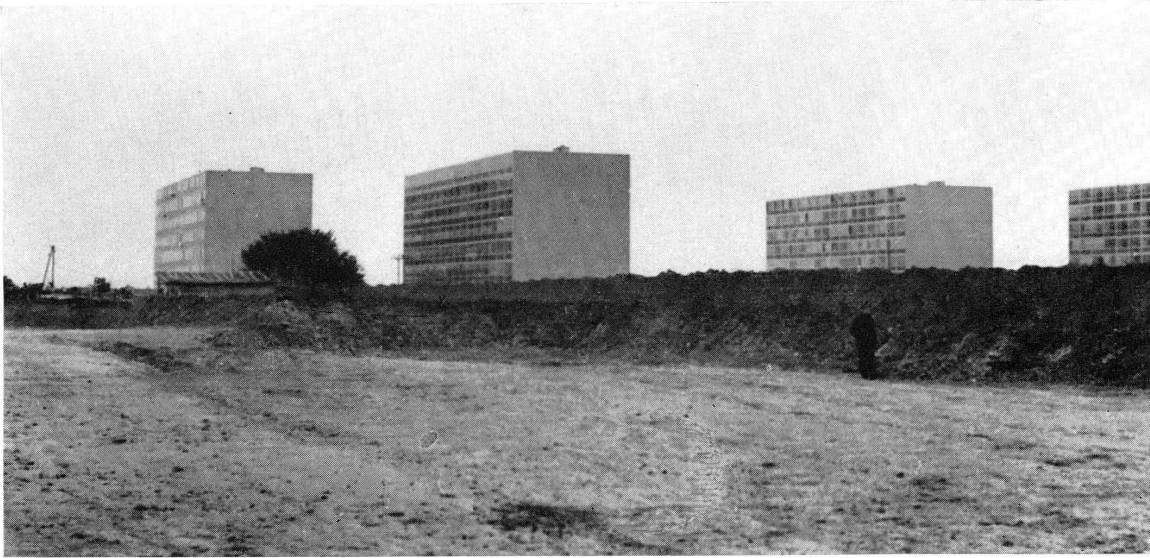


Fig. 11. Meyrin. Cité satellite. Vue de l'emplacement du cul-de-sac du segment de galerie II (devant le personnage). Au fond les quatre immeubles du côté NE; au premier plan le terrassement de la rue des Boudines.

à environ 1 m de profondeur.⁴⁷ Le second segment, que nous avons pu examiner nous-même à loisir, a une longueur d'une trentaine de mètres; il suit la direction EESE-WWNW (orientation de l'axe général environ 110° E). Il est constitué, comme le segment précédent (dont il est éloigné d'environ 140 m), par une galerie creusée (sous 1 à 2 m de terre, pour autant que l'état du terrain déjà défoncé permettait de l'estimer) sans aucune construction, selon une ligne très légèrement sinueuse. L'endroit où le trax a crevé la voûte se trouvait être le cul-de-sac terminal (A-B des coupes 1 et 3 et du plan 2 de la fig. 12); il forme avec le couloir un angle de 140 degrés. De là la galerie se poursuit horizontalement sur 30 m environ; mais dès 23 m commence la pente de l'éboulis (dû à l'effondrement ancien de la voûte) qui en marque la fin. Haute au moment de notre visite de 1,70 m environ, la galerie, dont la coupe transversale (fig. 12, coupe D-E et fig. 13) offre un dessin ogival, devait cette forme au décollement du sommet de la voûte (par désagrégation lente); la hauteur primitive devait être d'environ 1,50-1,60 m. La preuve de cette modification est donnée par le fait que toute la surface des parois de la galerie est recouverte d'un enduit stalagmitique, qui s'arrête brusquement à quelque 0,20 m du sommet. Le sol est du reste jonché de galets et d'argile. La largeur maximum de la galerie — à environ 1 m de hauteur — est de 0,70 à 0,75 m. A la base elle est de 0,60 m. Sous l'enduit stalagmitique on devine, à environ 1 m de hauteur, plusieurs petites niches dont il est difficile de

⁴⁷ Nous n'avons pu faire qu'une visite hâtive à ce souterrain I. Nous en devons le relevé du tracé au bureau des architectes de la «Cité», MM. Addor et Julliard, et L. Payot; nous les en remercions.

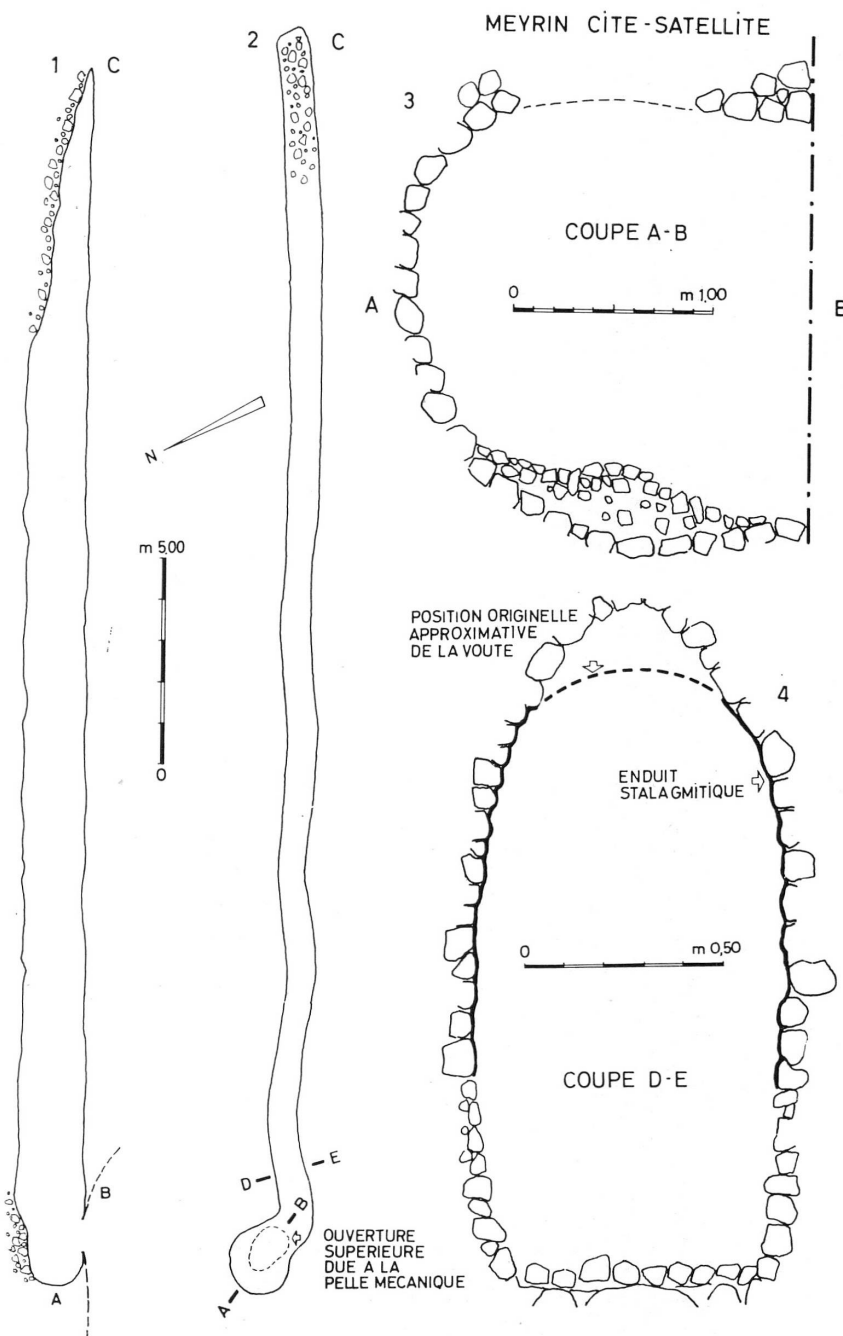


Fig. 12. Meyrin. Cité satellite. Galerie II. Coupe longitudinale (1) et plan (2). Ech. 1: 200.
Coupe A-B du cul-de-sac (3). Ech. 1: 40. Coupe transversale D-E (4). Ech. 1: 20.

dire si elles ont été creusées de main d'homme (pour y placer des lampes?) ou si elles sont le fait du déchaussement naturel de galets.⁴⁸

Rien ne permet de dater ce qui semble être un complexe de galeries souterraines interrompues par des éboulis. L'enduit stalagmitique est assez épais, mais il ne fournit pas une échelle d'estimation chronologique suffisant. Quelques objets trouvés sur le sol ou mêlés avec le cailloutis argileux tombé de la voûte sont modernes, ce qui ne signifie rien car certaines personnes se souviennent d'avoir parcouru ces souterrains dans leur enfance, dans les années 20. Aucun témoignage historique ne venant à notre aide (M. L. Blondel nous l'a confirmé), force nous est de nous contenter de décrire ces formations, en en faisant remonter le creusement à quelques siècles en arrière. Des légendes de souterrains en relation avec Feuillasse circulent, mais rien de les confirme. Souhaitons que l'on puisse, à l'occasion de la découverte d'un nouveau segment de galerie, trouver un indice chronologique.

M.-R. S.

⁴⁸ L'aspect de la galerie n'est pas sans analogie, à en croire les relevés de M. L. Blondel, avec la galerie souterraine découverte en 1930 dans le parc de l'Ariana. Cf. *Genava*, t. IX, 1931, pp. 78-81, v. fig. 6 et *Genava*, t. XI, t. 36-37. Canal pour capter des sources datant de XVIII^e siècle ce qui ne semble pas le cas à Meyrin. M. Eugène-Louis Dumont, dans son enfance, a pénétré dans ces galeries dont l'entrée était cachée par des broussailles.



Fig. 13. Meyrin. Cité satellite. Vue de la galerie II.

